



BLOSSOM PROTECT™



Protéger efficacement ses pommiers et poiriers du feu bactérien

FONGICIDE DE BIOCONTRÔLE COMPOSÉ DE 2 SOUCHES DE LEVURES CONTRE LE FEU BACTERIEN



ACTION BOUCLIER

Action par compétition spatiale : occupe les sites d'infection potentiels sur les fleurs, empêchant les pathogènes de s'installer.



PROTECTION PRÉVENTIVE RENFORCÉE

Combinaison de 2 souches de levures : meilleure protection et adaptation aux conditions climatiques.



RÉPOND AUX ATTENTES DU MARCHÉ

Alternative aux fongicides de synthèse,
Sans résidu, sans classement, sans résistance.



Andermatt

AMM n° 2110079

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement en vigueur.
Produit de Biocontrôle inscrit sur la liste Biocontrôle (articles L.253-5 et L.253-7 du CRPM).

Composition : 2 souches de levures
Aureobasidium pullulans

Concentration : DSM 14940 - $2,5 \times 10^9$ UFC/g
DSM 14941 - $2,5 \times 10^9$ UFC/g

Formulation : Granulés dispersibles (WG)

DAR : 1 jour

DRE : 6h

ZNT : 20m

Conditionnements : Sac de 1,5kg

DSPPR : exempté

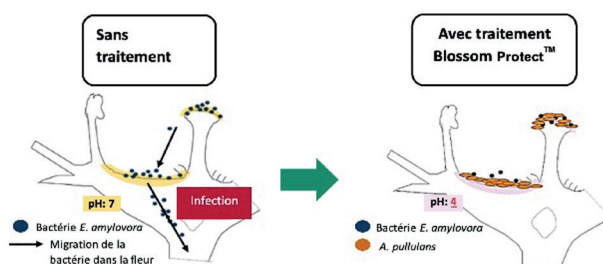
Sans classement, sans résidu

MODE D'ACTION

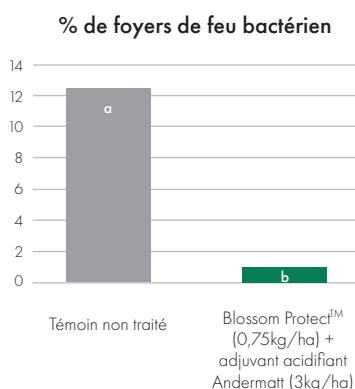
PAR COMPÉTITION ANTAGONISTE

Blossom Protect™ contient deux souches différentes d'*Aureobasidium pullulans*, qui vont se développer et rentrer en compétition pour l'espace et les nutriments avec la bactérie responsable du feu bactérien, *Erwinia amylovora*. Blossom Protect™ **empêche ainsi la colonisation** des sites d'infection sur les fleurs par la bactérie.

L'**adjuvant acidifiant Andermatt**, recommandé en association avec Blossom Protect™, interfère avec la chimiotaxie de la plante : en diminuant le pH au niveau de l'inflorescence, il empêche la bactérie de migrer vers la fleur.



ACTION BOUCLIER EFFICACE



PROTOCOLE

Culture : poirier, variété Ercolina

Cible : feu bactérien

Lieu : Miajadas, Caceres, Espagne, 2021

Modalité A : 4 applications de début floraison (BBCH 61) à floraison déclinante (BBCH 67)

Notation : 12/04

Volume de bouillie : 700 à 800L/ha

RÉSULTATS

Modalité Blossom Protect™ + adjuvant acidifiant Andermatt : 93% d'efficacité

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

FRUITS À PÉPINS

FEU BACTÉRIEN : APPLICATION PRÉVENTIVE À LA FLORAISON

- Dose recommandée : Blossom Protect™ : 1,5kg/ha
- Nombre d'application max : 5 (BBCH 61-67)
- Intervalle minimum entre les applications : 1 jour

Utiliser Blossom Protect™ en association avec l'adjuvant acidifiant Andermatt.

Recommandations :

- 2 traitements à la floraison (entre 10% et 80% de fleurs ouvertes)
- Volume d'eau entre 600-800L/ha
- Appliquer préférentiellement 1 jour avant l'infection



Mélanges :

Utilisation contre le feu bactérien : ne pas appliquer des préparations à base de cuivre 2 jours avant et après l'application de Blossom Protect™ avec l'adjuvant acidifiant Andermatt.

Ne pas appliquer d'autres produits incompatibles le même jour et le jour suivant l'application (nous contacter).

Stockage : conserver le produit dans des récipients fermés hermétiquement dans un local frais, ventilé et au sec.

Durée de stockage maximum : 30 mois à une température <8°C, 18 mois à une température <20°C

SANS CLASSEMENT



EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Détenteur homologation San AGROW Holding GmbH - Distribution par Andermatt France - Andermatt France est agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques - N°6400016

- Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter anderstatt.fr et/ou ephy.anses.fr.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.